



Chrétiens en Marche 72

Association déclarée sous le no W723004174

Siège social :

Maison des associations 4, rue d'Arcole 72000 Le Mans

Compte rendu de l'assemblée générale

18 janvier 2020

L'assemblée générale de l'association *Chrétiens en Marche 72* s'est tenue le samedi 18 Janvier 2020 au Mans dans les salles de st Bertrand. Trente et une personnes étaient présentes, et trois autres avaient envoyé une procuration, pour 44 adhérents à jour de leur cotisation. Le quorum est atteint.

Introduction

Le thème de l'après-midi est « L'art de célébrer ». C'est la continuité de l'assemble plénière du 12 Octobre qui nous avait réunis autour de la question des célébrations et du partage de la parole de pain et du vin en mémoire de Jésus. Des éléments de contexte : désertion de la messe dominicale, la diminution du nombre de prêtres, l'appel du pape à lutter contre le cléralisme et finalement la prise de conscience que dans le besoin de partager, de communier à une parole vivante, l'eucharistie est un droit mais aussi un devoir, au nom du sacerdoce commun des baptisés.

Nous avons souhaité aujourd'hui poursuivre le débat qui mérite de prendre le temps du discernement, qui est nourri de différents aliments :

Les textes d'Évangile qui fondent la communion eucharistique,

La théologie du pain de Joseph Moingt,

La réflexion du groupe de la CCBF traduite par ce document « Partager la parole, le pain et le vin en mémoire de Jésus – Éléments de réflexions pour contribuer à un renouvellement des pratiques » résumé par Loïc (SynthèseDocCCBF.docx),

Le témoignage sur un pratique de célébration vécu dans le groupe de lecture de l'Évangile de st Marc et nos témoignages de pratique de célébrations, ici ou ailleurs, (CR plénière 12 octobre 2019)

La conférence de Gabriel Ringlet « L'art de célébrer » disponible sur le site de la CCBF.

Nous avons proposé trois questions et pour le débat d'aujourd'hui nous en avons choisi deux (la troisième qui concernait l'ouverture à l'universel reste très importante mais encore une fois pour prendre le temps du débat nous avons préféré prioriser les deux autres).

Proclamation de l'Évangile : Mat 22 – 1,14 et temps de silence.

Jésus leur parla de nouveau en utilisant des exemples. Il leur dit : « Le royaume des cieux peut être comparé à un roi qui a préparé un grand repas de mariage pour son fils. Il a envoyé ses serviteurs appeler ceux qui étaient invités au repas de mariage, mais ils ont refusé de venir. Il a envoyé d'autres serviteurs en leur disant : "Dites aux invités : 'J'ai préparé le repas ; mes taureaux et mes bêtes grasses ont été abattus, et tout est prêt. Venez au repas de mariage.'" Mais ils n'ont pas tenu compte de l'invitation : l'un est allé à son champ, un autre à son commerce. Et les autres ont saisi ses serviteurs, les ont maltraités, puis les ont tués. « Le roi s'est mis en colère et il a envoyé ses armées tuer ces meurtriers et brûler leur ville. Puis il a dit à ses serviteurs : "Le repas de mariage est prêt, mais les invités n'en ont pas été dignes. Allez donc sur les routes menant hors de la ville et invitez au repas de mariage tous ceux que vous trouverez." Alors les serviteurs sont sortis sur les routes et ils ont rassemblé tous ceux qu'ils ont trouvés, les mauvais comme les bons. Et la salle où la fête avait lieu a été remplie d'invités. « Quand le roi est entré pour examiner les invités, il a aperçu un homme qui ne portait pas de vêtement de mariage. Il lui a donc dit : "Comment as-tu fait pour entrer ici sans vêtement de mariage ?" L'homme n'a rien répondu. Alors le roi a dit à ses serviteurs : "Attachez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dehors, dans l'obscurité. Là, il pleurera et grincera des dents." « Car il y en a beaucoup qui sont invités, mais peu qui sont choisis. »

Par groupes de 6, dont un rapporteur, nous avons une heure pour répondre aux 2 questions :

- 1- Comment inscrire dans nos pratiques la dimension hospitalière de la célébration « en mémoire de lui »
- 2- Comment célébrer ? : formation, présidence, animation, symbolique du repas,...

Notes de la remontée des groupes

- Réactions par rapport à l'Évangile

Peu sont choisis. Se sentir accueilli/se sentir choisi ?

Une hospitalité sélective ? La contradiction n'est pas résolue.

Pourquoi les invités viennent ? la fête, le repas royal, une occasion de fêter une alliance.

Les contradictions du texte. Hospitalité ? la fin du texte est grave.

Le texte est violent. Le roi fait preuve de bonté tranchante.

- Dimension hospitalière

L'hospitalité prend source dans la relation entretenue avec les autres, dans les vraies rencontres qui ouvrent au royaume. Pour rencontrer la différence, importance de lieux hors église.

Développer une hospitalité inconditionnelle. Être plus accueillants, plus volontaires, en veillant à la qualité de l'accueil aux célébrations. « En mémoire de lui » : mimétisme ou invention ?

Hospitalité : accueil « au-delà de la morale ». Un choix qui se redit et se revit. Lien avec la conversion.

Comment s'accueillir ? En opposition à la démarche parfois superficielle du geste de paix de la messe.

Dans certaines paroisses : pratique de repas de fraternité, dans l'état d'esprit d'hospitalité. L'invitation à participer aux célébrations fait venir des personnes qui ne reviennent pas et qui célèbrent dans d'autres lieux.

Par respect de celui qui reçoit, soigner sa tenue. Alors que dans les célébrations, le célébrant nous signifie que l'on n'est jamais bien (pêcheurs, pas dignes...). Ce sont des rites excluant. Il y a en plus des normes et des règles non dites qui excluent. Un ivrogne vient à une célébration, on le met dehors ou on l'accompagne de près ? Espace sacré du chœur incongru. Accueillir à l'entrée de l'église.

- Comment célébrer

Comment partager le pain et le vin entre chrétiens ?

Importance du choix du vocabulaire compris par tous. Bien expliquer le sens et le déroulement de la célébration.

Ne pas cautionner la toute-puissance du célébrant.

Être attentif à l'installation des participants dans l'espace : favoriser la configuration de la table ; éviter la posture verticale « en surplomb », tous au même niveau.

Pain et vin : rompre /fracturer le pain, en prendre une part et prendre part à la communion, relié aux autres. Coupe commune à laquelle tout le monde boit. Symbolique explicite. Table commune, partage de la parole et du pain.

Les célébrations que nous vivons répondent déjà à une attente, mais ressenti qu'il manque quelque chose.

Importance de célébrer dans l'église. Importance du rituel qui n'est pas un but en soi mais une médiation pour célébrer, se rencontrer et faire communion. Être attentif au message de l'invitation.

Se former dans l'état d'esprit du service. Pas pour se positionner en sachant, en surplomb. Les clercs ne sont pas dépositaires de la formation. La formation sur la compréhension et l'analyse des textes est essentielle. Présidence ? intérêt d'animer à deux. Chacun prépare avec sa personnalité. Richesse de l'inter-dit des deux animateurs pour « inventer » la célébration. Richesse de la diversité.

Célébrer : un devoir dans le contexte à venir de la disparition des prêtres. Essentiel de se nourrir.

Symbolique de la fracture du pain au début de la célébration, à construire dans le temps d'un repas.

Désertion des messes. Ces nouvelles pratiques de célébrations présentent-elle un risque d'isolement et de s'éloigner de l'Église ?

Nous disions « ni partir, ni se taire » mais sentiment de quitter l'Église. Comment ne pas devenir une secte ?

Comment poursuivre ce débat sur les célébrations ? proposition de participer au groupe "célébration-tables d'hôtes"

Assemblée générale ordinaire 2019 de "Chrétiens en Marche 72"

Erick Marganne, chargé de l'animation, déclare ouverte l'AG à 16h30.

a) Rapport d'activité

Sophie Duchêne présente les actions réalisées par CeM72 au cours de l'année 2019.

L'assemblée générale ordinaire du 12 janvier 2019, qui a eu lieu au presbytère de La Suze, a porté le conseil d'administration à 6 membres : Sophie Duchêne, Gilles Guy, Dominique Moui, Erick Marganne, Pierre Maucourt et Christiane Robert.

Assemblée plénière

Une rencontre plénière a eu lieu le 12 octobre au presbytère de la Suze.

Quelles célébrations ? Partager la parole le pain et le vin en mémoire de Jésus.

Éléments de réflexion pour contribuer à un renouvellement des pratiques

Le ciné-débat

2 mars : 2 films avec le même titre : La vie est belle (Frank Capra 1946 et Roberto Benigni 1997)

Les conférences

- 21 mars : Jean-Yves Camus avec les collectifs « Comprendre Pour Agir » et « Réagir Pour la Démocratie » La montée des droites extrêmes en Europe
- 20 novembre : François Boesflug en partenariat avec la Formation Permanente. Les œuvres d'art choisies pour le livre « Jésus l'encyclopédie » de Joseph Doré et Christine Pedotti
- 3 décembre : Jean-Louis Schlegel « L'église catholique aux prises avec ses vieux démons »

Théâtre

17 juin Théâtre avec la compagnie « le bocal à poissons » Retour de Pâque

Formation permanente

Le livre de Joseph Doré et Christine Pedotti, Jésus L'encyclopédie, est étudié une soirée par mois à la maison st Jullien, 75 personnes y participent.

Les groupes de travail locaux

- Groupe de Solesmes a constitué un groupe « Jésus » pour lire le livre « Jésus l'encyclopédie » de Joseph Doré et Christine Pedotti. Un autre groupe « Jésus » va sans doute se constituer sur Le Mans
- Sacerdoce commun des baptisés.
- Le groupe st Luc se réunit toujours.
- Thaïs a été baptisée le 6 juillet. Le groupe constitué a fini sa mission.

Les ateliers

- L'atelier célébration et table d'hôte. Célébration de la Parole un samedi par mois à st Bertrand et d'une table d'hôte tous les 3 mois. Voici les thèmes : 5 janvier « l'hospitalité », 6 avril « Parole empêchée, parole libérée », 6 juillet « Vivre c'est quoi ? ». La participation va croissant.
- Sortir du cléricisme. Suite à l'assemblée générale 2019, nous avons organisé une rencontre avec d'autres mouvements d'église (le collectif Comprendre Pour Agir) sur le thème du cléricisme. 16 mai, 80 personnes. 13 septembre, 25 personnes. 10 décembre, 35 personnes. L'équipe de préparation se réunit le 31 janvier.

Site Internet

Très petite activité pourtant toutes les invitations et les comptes rendus sont présents. Un nouvel onglet pour l'atelier « Sortir du cléricisme ».

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

b) Rapport de trésorerie

LES RECETTES

Au cours de l'année 2019, CeM 72 a encaissé 1 917,10 € de produits :

| | |
|------------|--|
| 672,00 € | cotisations de 44 adhérents en 2019 (soit une cotisation moyenne de 15,27 €) en 2018 : 43 adhérents, total de 752,00 €. |
| 1 015,10 € | participations versées par les participants ou les associations co-organisatrices aux 5 "conférences" organisées par CeM 72 : - Intervention de Paule Zellitch lors de l'AG du 12 janvier |

- Spectacle "Retour de Pâques" en juin
- conférence de Jean-Louis Schlegel le 3 décembre

Deux autres soirées n'ont occasionné ni recettes ni dépenses enregistrées en compta :

- le cycle cinéma "La vie est belle" le 2 mars
- la conférence de Jean-Yves Camus "Montée des droites extrêmes" le 21 mars

en 2018 : 689,30 € pour 6 conférences

150,00 €

Le chèque remis en février 2018 à Christine Pedotti n'étant toujours pas encaissé, son montant est réintégré ici en recette diverse.

en 2018 : 1 851,30 €.

total **1 917,10 €**

LES DEPENSES

Les dépenses au cours de la même période se sont élevées à 1 574,26 € :

89,81 € assurance RC

42,00 € fournitures de bureau (photocopies)

9,00 € frais bancaires (cotisation pour la carte de dépôt)

1 329,05 € organisation des conférences :

défraiement des conférenciers : 693,05 €

location salle (Retour de Pâque) 636,00 €

104,40 € alimentation et frais annexes (journée régionale + clé St Bertrand)

total **1 574,26 €**

en 2018 : 1 325,44 €.

RESULTAT

Le résultat financier de l'année 2019 est donc un **excédent de financement de 342,84 €** (en 2018 : 525,86 €)

Le solde bancaire du compte ouvert auprès de l'agence de Sablé du Crédit Industriel et Commercial de l'Ouest, qui était de 2 835,26 € au 31/12/2018, est ainsi de **3 090,00 € au 31/12/2019** (un chèque de 88,10 € - solde de la soirée JL Schlegel - reste à encaisser)

BUDGET 2020

La proposition est d'établir le budget prévisionnel de l'année 2020 sur les mêmes bases qu'en 2019 : 1 700,00 € de recettes (900 € de cotisations - dont le montant resterait d'au moins 10 € - et 800 € de recettes des manifestations), pour des dépenses qui pourraient s'élever à 200 € pour le fonctionnement global, et 1 500 € pour l'organisation des manifestations, conférences et autres ...

La cotisation reste à 10@ minimum.

Le rapport de trésorerie est voté à l'unanimité.

c) Élection des administrateurs

Le conseil d'administration de CeM 72 était composé de 6 membres : Sophie Duchêne, Gilles Guy, Erick Marganne, Pierre Maucourt, Dominique Moui et Christiane Robert.

- Pierre, Dominique, Erick poursuivent leur mandat pour 1 ans ;
- Sophie, Christiane et Gilles poursuivent leur mandat pour 2 ans;
- Gwenaëlle présente sa candidature et est élue à l'unanimité pour 3 ans.

d) Informations, prochains rendez-vous <https://ccbf-sarthe.com/nos-prochains-rendez-vous/>

- Conférence de Yann Raison du Cleuziou Un catholicisme non clérical est-il possible ? mardi 28 janvier 20h30 Maison de Quartier Charles Trenet Le Mans. La conférence a été annulée suite à un décès dans la famille du conférencier.
- Table d'hôte samedi 1er février 18h aux salles paroissiales de st Bertrand
- Ciné-débat sur le thème de la violence en religion Samedi 8 février aux Cinéastes Le Mans
- Rencontre CCBF Grand-Ouest Dimanche 14 mars (9h30 à 16h30) à Rennes
- Venue de Claire- Anne Baudin sur le thème de « l'expérience commune de l'incarnation » les 3 et 4 avril.
- Célébration de la Parole le samedi 4 avril aux salles paroissiales de st Bertrand
- Assemblée plénière samedi 13 juin

L'ordre du jour étant épuisé, Erick Marganne déclare close l'assemblée générale 2020 de CeM72 à 17h25, et invite les présents à partager une collation et un verre de l'amitié.

compte-rendu : Sophie Duchêne
le 04 février 2020